

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

(Article 6 du décret n° 53.914 du 26 septembre 1953, modifié par le décret n° 74.449 du 15 mai 1974)

Je soussigné(e)

né(e) le à

Atteste sur l'honneur

a) avoir mon *domicile* à l'adresse suivante (adresse complète) :

.....

Depuis le :

b) avoir ma *résidence* où j'ai résidé sans interruption (adresse complète) :

.....

Depuis le : jusqu'au

Exercer la profession de :

c) que je suis célibataire : oui non

d) que je n'ai pas contracté mariage à nouveau depuis celui célébré :

À le

Avec :

1. dissous par décès survenu le : à

2. dissous par (jugement ou arrêt) de divorce rendu le

Par

À le

Signature de l'intéressé (e)